

Département De la Drôme
Arrondissement de Nyons
Commune de Roussas

Envoyé en préfecture le 30/06/2021
Reçu en préfecture le 30/06/2021
Affiché le 
ID : 026-212602841-20210615-2021_39-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Séance du 15 juin 2021
Date de la convocation : 09 juin 2021
Nombre de membres en exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

L'an deux mil vingt et un le quinze juin à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de ROUSSAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie de ROUSSAS, sous la Présidence de Christiane ROBERT, Maire.

Etaient présents :

Mme BEURAIN Corinne, M. BOMPARD Serge, Mme BONNAIRE Dany, M. BOUR Henri, M. BREA GONZALEZ Alphonse, Mme JASIENIECKA Ligéa, M. JOLIVALT Clément, M. LAMBERTS Guido, M. MAZON Franck, Mme ROBERT Christiane, Mme SCHNEIDER Danielle.

Mme Dany BONNAIRE a été désignée comme secrétaire de séance

Objet : **LANCEMENT ENQUÊTE PUBLIQUE - MISE A JOUR DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT ET DES EAUX PLUVIALES SUR LA COMMUNE**

Madame le Maire rappelle que l'avant-projet d'extension du réseau d'assainissement aux Quartiers, les Esplanes, Aiguebelle, Nord-Est du village et Sous-Vialle, a été validé lors du conseil municipal du 23 février 2021.

Elle rappelle également que l'étude relative à la mise à jour du schéma directeur d'assainissement et des eaux pluviales a été approuvée lors du conseil municipal du 16 mars 2021.

Elle expose :

Le projet de mise à jour du schéma directeur d'assainissement sera soumis à enquête publique dans les conditions prévues du Code de l'Urbanisme du lundi 12 juillet 2021 au mardi 27 juillet inclus, soit pendant 16 jours consécutifs.

Monsieur CARLES Maurice, ingénieur retraité, a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Grenoble.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Roussas, aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Roussas.

Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignants sur le registre ouvert à cet effet en mairie, soit en les adressant au commissaire enquêteur pendant le délai de l'enquête, par voie postale en mairie (90 route d'Aiguebelle, 26230 Roussas), ou par voie électronique (contact@mairie-roussas.fr) ; le commissaire enquêteur visera ces observations et les annexera audit registre.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations

écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- LUNDI 12 JUILLET 2021 de 14 heures à 17 heures,
- MERCREDI 21 JUILLET 2021 de 10 heures à 12 heures,
- MARDI 27 JUILLET 2021 de 15 heures à 18 heures,

La fermeture de l'enquête publique sera le mardi 27 juillet à 18 heures.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié, en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête, dans deux journaux locaux dans le département désignés ci-après :

- Le Dauphiné Libéré
- La Tribune de Montélimar

Cet avis sera affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, à la mairie et en tous lieux habituels.

Cet avis sera également publié sur le site Internet de la mairie : www.mairie-roussas.fr

À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur ; celui-ci remettra au Maire dans un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête, l'ensemble du dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie durant un an.

Une copie du rapport et des conclusions motivées sera adressée à M. le Préfet de la Drôme et au Président du Tribunal Administratif.

A l'issue de l'enquête publique, de la mise à jour du schéma directeur d'assainissement et des eaux pluviales, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis des personnes publiques, des observations du public ou des conclusions du Commissaire enquêteur, sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

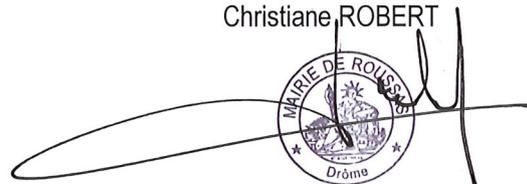
- **APPROUVE** le lancement de l'enquête publique du lundi 12 juillet 2021 au mardi 27 juillet inclus pour la mise à jour du schéma directeur d'assainissement et des eaux pluviales sur la commune

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Christiane ROBERT

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem with a sun and a tree, surrounded by the text 'MAIRIE DE ROUSSAS' at the top and 'Drôme' at the bottom. Two small stars are positioned on either side of the emblem.